

Collex-Bossy infos



Éditorial

LE PRINTEMPS EST LÀ

Le printemps arrive et la nature ouvre ses chantiers : les bourgeons gonflent dans nos vergers, l'ail des ours pointe dans nos sous-bois, marcassins et faons de l'an seront bientôt observables dans nos forêts.

La commune de Collex-Bossy ouvre également des chantiers : le chantier SIG de la route de Collex a débuté le 22 février dernier et nous attendons les autorisations de construire pour ouvrir les chantiers de la voie piétonne entre le stade Marc-Burdet et la route des Fayards, pour entreprendre l'assainissement énergétique de l'ancienne poste et pour débiter la transformation de la ferme Gindre-Constantin.

D'autres défis occupent également notre temps. Le 30 juin prochain, Danielle Toninato aura droit à une retraite bien méritée ; c'est pourquoi j'ai demandé à Martine Roset de planifier dès à présent l'organisation de nos services communaux en prévision de cette échéance afin d'assurer une transition sereine et paisible pour tous.

Au vu des avis très partagés qu'il a provoqués au sein du Conseil municipal, le plan de site de Bossy attendra également une prise de position

(suite de l'éditorial en page 2)

N°32 Printemps 2021

- 2 → Conseil municipal
- 4 → Vie communale
- 5 → Jeunesse, scolaire et parascolaire
- 6 → Transition écologique
- 8 → Projets et travaux
- 10 → Culture et manifestations
- 11 → Sécurité



Commune de
Collex-Bossy

(suite de l'éditorial)

de sa part avant son éventuelle instruction par le Conseil d'État. Cette prise de position sera précédée par une séance publique qui permettra aux conseillers municipaux de prendre le pouls de la population en ce qui concerne ce sujet.

La révision de notre plan directeur communal demande également une disponibilité forte. Après le premier atelier avec la population en octobre dernier, pour plancher sur le diagnostic, nous prévoyons un 2^e atelier dès que les circonstances sanitaires nous permettront de nous revoir. Il traitera principalement des sujets de mobilités et d'affectation des zones publiques. Que nous parlions de nos parcs, de nos rues, il est important que nous puissions co-construire la formule magique concernant l'ensemble de nos voiries et de nos places communales visant à restituer l'espace public à nos habitants pour favoriser les rencontres, la spontanéité et les échanges. Cette politique d'aménagement permettra aux habitants, et particulièrement à nos enfants, de se réappropriier un espace public sécurisé et des chemins vers l'école pacifiés tout en tolérant la mobilité de l'ensemble des usagers.

Vous le constatez, les enjeux sont passionnants et il nous reste du grain à moudre. Je me réjouis de pouvoir compter sur vous, sur nos conseillers municipaux et sur notre personnel communal pour continuer à créer du bien-être et de la qualité de vie à Collex-Bossy.

Ricardo Muñoz, maire

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Délibérations

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les délibérations suivantes :

- > fixant le montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal en 2021, ainsi que leur répartition;
- > relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement des subventions d'investissement aux communes genevoises;
- > relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2021;
- > relative au budget de fonctionnement annuel 2021, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter;
- > relative à un crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire de 100'000 F (amortissement complémentaire sur l'investissement du bâtiment de la crèche intercommunale).

Motion « pour que les collésien-ne-s et bossiotes puissent exprimer leur solidarité avec nos entreprises locales »

Le Conseil municipal accepte cette motion à l'unanimité. Celle-ci sera mise en œuvre par la mise à disposition d'un bon de 20 F par ménage, à dépenser dans les entreprises basées sur le territoire de la commune qui souhaitent participer à l'initiative.

Commission ad hoc

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte la création d'une commission ad-hoc traitant de l'affectation de la laiterie de Bossy, dont les membres sont désignés comme suit : Thierry Potvin (président), Michael Kende (vice-président), Cecilia Morganella, Dorothea Noll, Patricia Wüthrich.

SÉANCE DU 26 JANVIER 2021

Acquisition de parcelle par la commune

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la délibération ouvrant un crédit total d'investissement de 8'219 F, frais d'actes et autres droits inclus, pour l'acquisition de la parcelle N°13 de la commune de Collex-Bossy, sise au bois Prodom et affectée en « bois et forêts ».

Mérite communal

Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil municipal choisit d'octroyer le mérite communal 2020 à l'ensemble des bénévoles qui se sont portés volontaires auprès des seniors durant le semi-confinement du printemps 2020.

Service de voirie

Le Conseil municipal prend acte de l'engagement d'Alejandro Pfeiffer en qualité de cantonnier auprès du service de voirie. ●

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 23 mars, 20 avril et 11 mai 2021 à 19h30. La forme qu'elles prendront reste à définir en fonction de l'actualité liée à la pandémie de Covid-19.

- Toutes les informations sont disponibles sur le site :
- > www.collex-bossy.ch

Donner vie à la laiterie de Bossy



Collex-Bossy est depuis peu propriétaire d'un joyau du patrimoine de notre commune: la laiterie de Bossy, un bâtiment emblématique du village construit entre 1830 et 1847 en tant que fromage-

rie à usage communautaire (voir Collex-Bossy infos N°31, hiver 2020, p.11).

Il s'agit maintenant d'en faire un lieu de partage et de rencontre pour les habi-

tants de Bossy et de Collex, au cœur du village de Bossy, et de mettre en valeur ce témoin de notre passé.

Les habitants et responsables politiques de Collex-Bossy doivent à présent réfléchir aux différentes affectations qui pourront donner vie à ce lieu, y compris la «place» située devant le bâtiment qui forme une extension pouvant accueillir des activités d'extérieur, avec en face le parc et sa place de jeux.



C'est dans le but de développer le projet de la laiterie de Bossy que le Conseil municipal a décidé, le 8 décembre dernier, de créer la «commission ad hoc traitant de l'affectation de la laiterie de Bossy», qui a tenu sa première séance le 18 janvier 2021. Les membres de la commission ont échangé des idées sur la meilleure façon de tirer parti de l'ancienne laiterie au bénéfice de toute la population; ces idées seront soumises aux habitants par le biais d'un questionnaire pour solliciter leurs réactions et, éventuellement, de nouvelles idées. ●

Thierry Potvin, conseiller municipal, président de la commission ad hoc pour l'affectation de la laiterie de Bossy

COMMISSION TERRITOIRE

À chaque édition du Collex-Bossy infos, une commission distincte est présentée.



La Chapelle de Collex accueille les commissions politiques selon les règles sanitaires en vigueur.

Depuis le 2 juin 2020, la commune compte une «nouvelle» commission intitulée Territoire.

Celle-ci est en charge de l'aménagement du territoire, du paysage et de l'environnement. Cette responsabilité comprend les préavis sur les modifications de zones (MZ), les plans localisés de quartier (PLQ) et les projets de décharge. La commission se charge également des problématiques liées à l'environnement dont la politique des déchets

et le groupement intercommunal de compostage de la rive droite (GICORD), la transition écologique et la protection de l'air, eau, forêts, paysage et biodiversité.

Actuellement, le travail de la commission est particulièrement axé sur la révision du plan directeur communal, les décharges de type A et D pour l'implantation desquelles le territoire de Collex-Bossy est pressenti ainsi que les divers projets de centralité villageoise et de densification.

- > Présidente: Dorothea Noll (CBE)
- > Vice-présidente: Cecilia Morganella (CBA)
- > Membres: Pascal Crétard (PDCO) Maximilien Ferrillo (CBA) Michael Kende (CBA) Sébastien Pesenti (CBE)

L'Exécutif est représenté par Ricardo Muñoz, maire. Cette commission se réunit une fois par mois en séance ordinaire.

CBA: Collex-Bossy Avenir / CBE: Collex-Bossy Ensemble / PDCO: PDC ouvert

ERRATUM

Dans le numéro 31 du Collex-Bossy infos, édition d'hiver, une erreur s'est glissée dans la composition des élu-e-s désigné-e-s au local de vote pour l'année civile 2021.

- > Présidente: Valérie Mégroz
- > Suppléante de la présidente: Rose Marie Mota
- > Vice-présidente: Patricia Wüthrich
- > Suppléant de la vice-présidente: Michael Kende

Célébration

90 bougies soufflées en février



Le 3 février dernier, Janine Crispini soufflait ses 90 bougies... en pleine forme! La situation sanitaire (réunion de cinq personnes au maximum) l'a malheureusement empêchée de fêter l'événement avec sa famille au complet. La fête est néanmoins reportée à plus tard.

Enfant du village, Janine est une personne discrète mais attentive et participant à la vie communale et paroissiale. Passionnée de photographie et de nature elle a parcouru ses années en laissant de multiples images. Il est rare qu'elle se promène sans son appareil photo. De sa passion pour la nature découle l'attention qu'elle porte à son jardin. Un coup d'œil au 83 route de Vireloup permet de découvrir des floraisons chatoyantes et témoigne du soin que Janine y apporte. Jacinthes, tulipes, narcisses, jonquilles, rhododendrons, contribuent à l'éclosion du printemps. À l'apogée de l'été, géraniums, pétunias, roses, hortensias et lauriers sublimeront les beaux jours. L'automne et l'hiver seront marqués par quelques feuillages flamboyants.

Mais par-dessus tout, son plus grand bonheur est sa merveilleuse famille, son mari, ses trois enfants et leurs conjoints, ses six petits-enfants et le ravissement de voir grandir ses sept arrières-petits-enfants. Une phrase qui lui tient particulièrement à cœur: «Veux-tu vivre gaiement? Chemine avec deux sacs, l'un pour donner, l'autre pour recevoir» (Goethe). ●

Seniors

Un sondage! Mais pour quoi faire?

Nombreux sont les rapports cantonaux et nationaux qui traitent des enjeux et des problématiques en lien avec les seniors. En effet, qu'il s'agisse de risque d'isolement, de manque de moyens financiers une fois à la retraite, ou encore de mobilité et d'accès aux services, les défis que des autorités publiques se doivent de relever sont multiples et variés.

Ainsi, afin de mieux connaître les besoins de nos seniors et pour créer une dynamique positive autour et pour eux, cet axe de travail spécifique a été intégré au programme de législature 2020-2025, élaboré par l'Exécutif et validé par le délibératif.

Cependant et avant d'engager des ressources publiques, il nous semblait primordial de sonder nos seniors afin de cerner au plus juste leurs habitudes, besoins et inquiétudes. C'est pourquoi nous avons adressé un sondage balayant tous les aspects de la vie quotidienne à nos habitants de 60 ans et plus. Ces derniers avaient la possibilité d'y participer soit nominativement, soit de façon anonyme.

Nous admettons volontiers que certaines questions pouvaient être perçues comme très personnelles. Mais il aurait été, à notre sens, complètement inconséquent d'éluder certaines thématiques au prétexte qu'il serait maladroite de les traiter. Car *in fine*, notre unique objectif reste celui de faire en sorte que chaque senior de notre village puisse continuer à jouir d'un cadre de vie optimal et disposer de prestations adéquates. ●

Skander Chahlaoui, adjoint

Récompense

Le mérite communal 2020 aux bénévoles du plan solidarité



Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil municipal a octroyé le mérite communal 2020 à tous les bénévoles qui se sont mis à disposition durant le plan solidarité déclenché lors du premier et du deuxième semi-confinement. Par cette distinction, les autorités communales ont voulu remercier celles et ceux qui ont répondu à l'appel de la générosité en se proposant pour effectuer des courses ainsi que d'autres tâches en faveur des personnes les plus vulnérables de notre commune. Le plus jeune de ces citoyens dévoués a tout juste 17 ans, alors que le plus « expérimenté » en a 65!

Ce ne sont donc pas moins de 30 diplômes et autant de coffrets-cadeaux qui seront distribués individuellement (crise sanitaire oblige) à ces citoyens d'exception!

Nous leur adressons nos chaleureux remerciements et leur exprimons notre profonde gratitude pour l'esprit solidaire et la remarquable bienveillance dont ils ont fait preuve. ●

Skander Chahlaoui, adjoint

Inscriptions

Centre aéré pour enfants scolarisés de 4 à 11 ans



Cette année encore, les communes de Collex-Bossy, Pregny-Chambésy et Satigny, en collaboration avec la FASE

(fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), proposent deux semaines de centre aéré pour les enfants scolarisés de 4 à 11 ans au complexe communal de Satigny :

- > Lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021
- > Lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021

Un large panel d'activités sera organisé par l'équipe d'animation composée d'un animateur responsable et de monitrices et moniteurs formés à l'encadrement d'enfants.

- > D'ici fin mars 2021, les fiches d'inscription seront distribuées en classe. Vous les trouverez également en mairie ainsi que sur le site www.collex-bossy.ch
- > Le mercredi 21 avril entre 7h30 à 18h, les fiches d'inscription (une

par enfant) devront être envoyées à l'attention de Laure Métayer à l'adresse info@collex-bossy.ch

Seules les inscriptions transmises dans cette tranche horaire à l'adresse spécifiée seront prises en compte, par ordre d'arrivée et selon les places disponibles. Les places étant limitées, en cas de forte demande, seule une semaine pourra être attribuée par enfant. Les inscriptions seront confirmées individuellement au plus tard le 30 avril 2021.

Toute l'équipe d'animation se réjouit de rencontrer vos enfants cet été! ●

Activités parascolaires 2021-2022



Les inscriptions parascolaires 2021-2022 du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu **du 29 mars au 12 mai 2021**.

L'ensemble du processus d'inscription (nouvelle inscription ou renouvellement) s'effectue en ligne. Les parents sont invités à se rendre sur le portail internet my.giap.ch en utilisant leur compte e-démarches de l'État de Genève entre le 29 mars et le 12 mai dernier délai. Aucune inscription sur site n'aura lieu.

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches sont priées d'appeler le 058 307 84 64 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

- Plus d'informations sur le site internet:
- > www.giap.ch ●

Le Petit Chevalier
Rte de Vireloup 107
1239 Collex-Bossy



Contact : Pat Morel
pat@petitchevalier.ch
022 774 47 80

Espace de Vie Enfantine
De 18 mois à 4 ans

Inscriptions rentrée 21/22

dès le 15 mars pour les habitants de
Collex-Bossy & Bellevue

dès le 29 mars ouvert à tous

uniquement en ligne sur notre site internet

www.petitchevalier.ch



Mobilité

Subventions des abonnements Unireso



Dans le cadre du soutien à la transition énergétique (Éco21) et afin d'encourager l'utilisation des transports publics et la mobilité douce, la Commune de Collex-Bossy offre en 2021 à ses habitantes et habitants **un rabais de 50 F** à l'achat d'un abonnement annuel Unireso. Il est nominatif, cumulable avec les offres famille et duo et disponible à concurrence du budget communal dédié.

Comment l'obtenir?

Rendez-vous sur webshop.tpg.ch, cliquez sur « Offre de ma Commune » et suivez les instructions. Inscrivez-vous à l'action Collex-Bossy 2021. Si vous êtes éligible, la Commune validera votre inscription sous 48h (jours ouvrables). Votre réduction sera alors directement disponible dans votre espace personnel sur le webshop ou visible par les conseillers TPG si vous souhaitez vous rendre dans une agence. Les abonnements achetés avec une participation financière de la Commune ne sont pas remboursables.

Attention! Pour bénéficier de l'offre, il ne faut en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de votre Commune. **Aucune subvention ne sera versée directement en mairie.** Si vous n'avez

pas accès à internet ou avez besoin d'aide, vous pouvez contacter la mairie au 022 959 77 00 ou le service relation clientèle des TPG au 0800 022 021 20 (numéro gratuit). •

Projets

Retour sur les nichoirs à mésanges

Au début de l'année 2020, suite à la suggestion d'une habitante de la commune, la mairie a choisi de faire l'expérience d'une lutte alternative et naturelle contre les chenilles processionnaires très présentes au printemps. Il s'est agi d'installer des nichoirs à mésanges en des lieux stratégiques du territoire afin d'attirer l'oiseau. La mésange est le prédateur naturel de la chenille et se délecte de ses larves.



Frédéric Santschi, employé communal en charge des espaces verts, en collaboration avec l'association La Libellule et ses biologistes-naturalistes, a dressé une liste des arbres se trouvant à proximité des pins identifiés comme lieux de reproduction de la chenille processionnaire. Parallèlement, la mairie a mandaté l'atelier menuiserie de la Fondation Ensemble (pour les personnes présentant une déficience intellectuelle) afin que celui-ci construise une quinzaine

de nichoirs à mésanges, selon des plans éprouvés. Les propriétaires des terrains contactés pour la pose d'un nichoir ont tous accepté de participer à cette expérience.

Malheureusement, pour diverses raisons, les nichoirs ont été installés quelques semaines trop tard et la mairie s'est inquiétée que les efforts fournis ne puissent pas porter leurs fruits la première année. Au mois de novembre 2020, un questionnaire de suivi a été envoyé aux propriétaires. Il leur a été demandé d'indiquer si les nichoirs avaient été habités, des chenilles processionnaires observées, la maisonnette toujours en place et dans quel état. Frédéric Santschi s'est, quant à lui, occupé du suivi des nichoirs installés sur le domaine public.

L'immense majorité des formulaires est revenue en mairie. Certaines personnes ont ajouté de jolies remarques à l'attention de la mairie, la remerciant de l'initiative et de la lutte contre cette problématique. D'autres ont indiqué vouloir ajouter d'autres nichoirs dans leur jardin tant l'expérience les a convaincus. Après analyse des résultats de l'enquête, il s'avère que plus de la moitié des nichoirs ont été habités par des mésanges charbonnières au printemps et en été. Là où les oiseaux ont été observés, les chenilles n'ont pas eu le temps d'éclore, sauf deux exceptions où quelques nids ont été constatés, mais en nombre moins important que les années précédentes.

Au vu du bon état des nichoirs en place, ceux-ci seront conservés aux mêmes emplacements et l'expérience se poursuivra en 2021. •

Déchets

Levée des encombrants

En 2021, la commune reconduit la prestation de levée des déchets encombrants et ferrailles. Ceux-ci doivent être déposés en bordure de trottoir, à l'emplacement du dépôt des containers d'ordures ménagères ou le lieu prévu à cet effet par le service d'immeuble, la veille de la levée.

Un descriptif des objets considérés comme des déchets encombrants et ferrailles et de ceux qui sont exclus de cette catégorie, est proposé sur le calendrier des levées de déchets 2021

distribué en tout-ménage au mois de janvier et disponible sur le site internet de la commune.

Pour éviter que des meubles ou autre matériel en bon état ne soient jetés, la mairie vous encourage à contacter les œuvres caritatives ou à consulter les sites internet de dons ou de vente d'objets de seconde main.

- Les déchets encombrants seront levés le matin des jeudis:
- > 3 juin et 4 novembre 2021 ●

Déchets de cuisine

DÉCHETS ALIMENTAIRES

✓ OK

X NON

en partenariat avec:

Info-Service: 022 546 76 00

À Collex-Bossy, les déchets de cuisine sont collectés porte à porte le lundi matin. Toutes les informations sur la levée sont disponibles sur le site internet communal www.collex-bossy.ch.

Pour une meilleure qualité du tri, le département cantonal de géologie, sols et déchets (GESDEC) propose de nouveaux visuels. En cas de doute lors du tri, n'hésitez pas à vous y référer.

- Pour toute question concernant les déchets de cuisine ou autres matières valorisables:
- > Info-Service de l'État de Genève au 022 546 76 00
- > Mairie de Collex-Bossy à l'adresse dechets@collex-bossy.ch ●

Litière à chat végétale



Le canton de Genève et la commune de Collex-Bossy s'engagent dans une démarche de réduction des déchets à la source. Avec une consommation moyenne de 33 kg de litière par an et par propriétaire de chat, les services industriels de Genève ont identifié la litière minérale pour chat comme source de 5'000 tonnes de mâchefers par année. Il s'agit de résidus non combustibles voués à être stockés définitivement dans les décharges de type D. Rappelons que la commune de Collex-Bossy est pressentie pour l'installation d'une telle décharge sur son territoire.

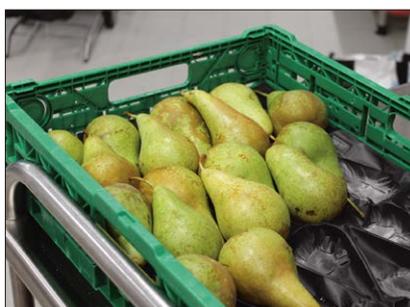
Afin de réduire la production de mâchefers, la population est encouragée à préférer l'utilisation de litière végétale. Celle-ci comporte plusieurs avantages:

- > Fabriquée à partir de ressources renouvelables, elle est totalement incinérée sans production de résidus.
- > Elle produit moins de poussières, contribuant au confort d'utilisation et au confort respiratoire des félins et de leurs maîtres.
- > Elle a un pouvoir absorbant supérieur à la litière minérale, contribuant à un meilleur contrôle des odeurs, et est de fait dépourvue de parfum synthétique.

Les chatons peuvent adopter la litière végétale dès leur plus jeune âge. Les chats adultes auront besoin d'une période d'adaptation et de mélange progressif de la litière végétale avec leur litière habituelle. Avec ce simple changement, les propriétaires de chats peuvent agir concrètement et facilement pour la réduction des déchets à Genève. Faites passer le message! ●

Restaurant scolaire

La nouvelle cuisine du Centre communal est enfin opérationnelle



Depuis le lundi 11 janvier, jour de la rentrée scolaire, les repas des écoliers du village sont préparés dans la nouvelle cuisine de la salle communale. Elle a été complètement rénovée l'automne dernier et est maintenant dotée de matériel professionnel de qualité.

En effet, la cuisine historique des restaurants scolaires, tant au niveau de l'espace disponible qu'à celui de la vétusté des appareils, ne convenait plus à la production d'une centaine de repas par jour. La cuisine de la salle communale avait également besoin d'un bon lifting. La commune a donc fait d'une pierre deux coups en rénovant

cet espace, également disponible pour les locataires de la salle communale, et en permettant son utilisation par les cuisines scolaires. Nous profitons pour l'en remercier chaleureusement.

Actuellement, les cuisines scolaires emploient trois personnes: un cuisinier, Lucas Bofill, et deux personnes pour l'assister en cuisine, à la mise en place et au service: Halala Abbasi et Isabel Simonin. L'équipe prépare quatre jours par semaine les repas de plus de 80 écoliers ainsi que, depuis fin août 2020, d'une quinzaine d'enfants du Petit Chevalier. Grâce à la rénovation, ils bénéficient maintenant d'un équipe-

ment adapté. Le choix des appareils et de l'aménagement avait été effectué fin 2019 avec l'aide d'une cuisinière professionnelle. La taille de l'espace à disposition est également bien plus confortable.

La distance séparant la cuisine de la salle à manger de l'école a nécessité quelques adaptations. Les plats sont amenés à l'aide de caissons isothermes. Les horaires de l'équipe ont également été adaptés afin de couvrir la logistique nécessaire. Ceci d'autant plus que depuis le début de la pandémie, les bénévoles qui aident habituellement à la mise en place et au service ne sont plus autorisés à venir. Ils manquent non seulement à l'équipe de cuisine mais aussi aux enfants.

Nous sommes ravis de cette nouvelle installation et espérons que cette belle cuisine pourra bientôt servir également pour des manifestations.

→ www.restoscolairecollexbossy.ch ●

Le comité de l'Association des restaurants scolaires de Collex-Bossy

Point de situation**Travaux sur le territoire communal**

Dans le Collex-Bossy infos N° 29, été 2020, nous vous avons annoncé la réalisation du futur chantier SIG sur la route de Collex. Nous vous exposons qu'en raison de la pandémie celui-ci était reporté en 2021.

Lorsque vous lirez ces lignes, les travaux auront débuté avec les nombreuses perturbations que cela engendre entre le giratoire de «la pomme» et la route des Fayards. SIG vous a fait parvenir un flyer explicatif avec au verso le chemin officiel de déviation mis en place pour la durée du chantier. La Commune reste vigilante sur les problématiques de trafic de transit possibles.

À partir du mois de juin, un autre chantier sera initié en parallèle sur la route de Vireloup. Il s'agit d'un aménagement piétonnier situé côté Jura. Une voie piétonne sera réalisée entre le stade Marc-Burdet et le Marquet. Celle-ci sera munie d'un dispositif de retenue en bois (glissière de sécurité) avec un revêtement argilo-calcaire perméable. Un terre-plein d'environ 60 cm entre la route et la voie piétonne permettra de récolter les eaux de pluie venant de la

route de Vireloup. Elle s'intégrera parfaitement dans le paysage et le début du chemin existant qui longe le Marquet. Dans le même temps, SIG profitera de ces travaux pour enfouir la ligne électrique qui passe actuellement par le champ situé entre le chemin du Crest-d'El et la route de Vireloup. Le paysage s'en trouvera enjolivé! Parallèlement, une conduite de distribution d'eau sera changée.

Pour terminer, une barrière sélective laissant passer les piétons et les cycles sera installée au début du chemin de la Carpendelière, côté route de Vireloup. Celle-ci sera du même type que celles posées au chemin du Crest-d'El. Un système de verrouillage permettra aux agriculteurs, gardes-frontière et services communaux d'accéder au chemin.

Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension durant ces prochains mois. La Mairie reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. ●

Bernard Fracheboud, adjoint

JOBS D'ÉTÉ

Pour les semaines du 5 et du 12 juillet 2021, la commune recherche de jeunes personnes motivées pour travailler à l'entretien des bâtiments communaux à plein temps.

Conditions: avoir 18 ans révolus et 23 ans au plus et habiter à Collex-Bossy. Sous réserve de modification, la date limite pour la réception des inscriptions est fixée au 30 avril 2021.

- Inscriptions en ligne sur:
- > www.collex-bossy.ch
- > rubrique offres d'emploi

Manifestations

Retour sur l'hiver

Elles sont nombreuses, les occasions durant lesquelles les habitantes et habitants de Collex-Bossy ont pris l'habitude de se retrouver pendant la saison froide. Ces réjouissances qui jalonnent habituellement la fin de l'année nous offrent toujours de la chaleur humaine, de la gaîté et de la lumière lorsque le soleil nous fait défaut. Il y a notamment la Fête de l'Escalade, avec son cortège aux flambeaux, sa soupe aux légumes, son concours de déguisements et sa marmite géante en chocolat; la fête de Noël avec sa chorale d'enfants et la visite du Père Noël à l'école; la Flambée des sapins et son verre de l'amitié pour débiter l'année en (feu de) joie et les traditionnels Vœux de la mairie au mois de janvier.

Seulement voilà, les restrictions sanitaires en vigueur et l'impossibilité d'organiser des manifestations ouvertes au public ont malheureusement chamboulé le programme communal. La commission Sport et manifestations a dû se résigner à renoncer à tous les événements initialement prévus, ceci malgré divers scénarios alternatifs imaginés.

Cependant, conscients de l'importance toute particulière que revêtent ces événements pour nos enfants et à la demande de l'école, les membres de ladite commission, en collaboration avec les employé·e·s communaux·ales, ont fait en sorte qu'un magnifique sapin orne le préau de l'école et qu'il puisse recevoir des décorations spécialement conçues par les élèves. L'adjoint au maire s'est chargé de distribuer dans toutes les classes des sachets remplis de produits durables en guise de petit cadeau de Noël.

Vivement des temps meilleurs où l'on pourra se retrouver de nouveau afin de fêter tous ensemble ces moments de convivialité et de partage! ●

Skander Chahlaoui, adjoint

Culture

Saison 2021



La crise sanitaire actuelle et son lot de restrictions impactent malheureusement de manière conséquente la saison culturelle 2021 et sa programmation. Face aux incertitudes, la Commune a dû renoncer à la publication du programme annuel habituellement distribué à la population en début d'année. Le site internet et la page Facebook de la Commune relaient les informations concernant tous les événements programmés.

Afin de soutenir les acteurs du monde culturel profondément touchés, la Commune suit attentivement l'évolution des directives des autorités fédérales et cantonales pour adapter sa programmation et s'engage à n'annuler aucun événement culturel prévu cette année. Elle mettra tout en œuvre pour reprogrammer systématiquement les spectacles qui ne pourraient pas avoir lieu.

Autre événement à marquer d'une croix blanche cette année: la Chapelle fête les 30 ans de sa rénovation. Malheureusement, et comme pour tous les anniversaires depuis quelques mois, les festivités ne vont pas pouvoir se dérouler selon nos souhaits. Décision a donc été prise de les reporter en mai 2022 afin que ces instants puissent être les plus beaux possibles!

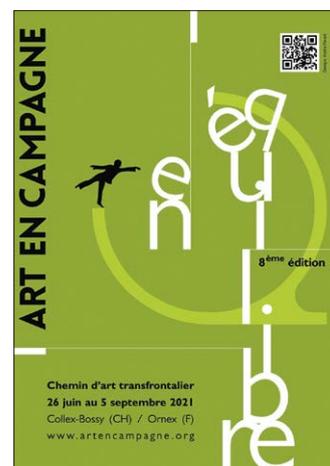
Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager avec vous des moments riches en couleurs, riches en culture! ●

Exposition

Art en Campagne

Une exposition estivale champêtre le long d'un chemin transfrontalier, de l'art à la campagne, de la campagne autour de l'art, à deux pas de Genève sur le territoire des communes de Collex-Bossy et d'Ornex (F).

L'exposition transfrontalière Art en Campagne se déroulera entre le 26 juin et le 5 septembre 2021. Les artistes exposeront leur(s) œuvre(s) sur le thème « en équilibre », en plein air, dans les champs, le long d'un cours d'eau ou dans la forêt. En famille, entre amis, partez à la découverte des œuvres spécialement créées pour l'évènement, et votez pour votre coup de cœur.



Le plan de parcours et les dernières informations pour préparer votre visite seront publiés dans l'édition d'été du Collex-Bossy infos et envoyés à tous les ménages. Dans l'intervalle, rendez-vous sur le site www.artencampagne.org. Soyez nombreux à venir déambuler gratuitement sur le sentier transfrontalier balisé d'environ 6 km sur le territoire des deux communes organisatrices. ●

Compagnie des sapeurs-pompiers

Une page de la lutte contre les incendies sur notre commune se tourne



C'est une ambiance particulière qui planait sur la poignée d'hommes venus chercher, en ce matin du 20 décembre 2020, le chariot-dévidoir installé depuis plus d'un siècle dans le *local Feu* incorporé au bâtiment de la Laiterie de Bossy. L'édifice ayant été récemment vendu à la Commune, la compagnie des sapeurs-pompiers avait convenu avec les agriculteurs de récupérer l'appareil ainsi que d'autres accessoires.

C'est ainsi qu'une page de la lutte contre les incendies sur notre commune se tourne, en voyant cette mini base de départ s'en aller. En effet, à une époque où les moyens de déplacement étaient beaucoup moins performants qu'actuellement, le stockage de moyens de lutte contre les incendies à Bossy permettait une réactivité accrue et une arrivée des premiers hommes sur les lieux du sinistre le temps que des renforts et des moyens plus lourds puissent monter depuis Collex.

Les hommes du feu, quant à eux, ont redonné une nouvelle jeunesse au chariot-dévidoir et le conservent jalousement en guise de souvenir d'un temps révolu. ●

Skander Chahlaoui, adjoint

Agenda

(sous réserve d'annulation due au coronavirus)

Mars

- 23 Séance du Conseil municipal, salle communale, 19h30.
- 28 Votation populaire, 2e tour de l'élection complémentaire d'un-e conseiller-ère d'État.
- 29 Début des inscriptions en ligne aux activités parascolaires (v. article p.5).

Avril

- 14 Bibliobus.
- 16-18 Exposition – talent local: Le bijou dans tous ses états, Chapelle.
- 20 Séance du Conseil municipal, salle à déterminer, 19h30.
- 21 Inscriptions aux centres aérés du mois de juillet (v. article p.5).
- 24 2e atelier participatif – Plan directeur communal, salle communale, 9h-12h.
- 25 Concert – piano solo: Federico Monetta, Chapelle, 17h.

Mai

- 8 Concert: Trio Chouette Toupie, Brassens selon Django, Chapelle, 19h.
- 11 Séance du Conseil municipal, salle à déterminer, 19h30.
- 12 Bibliobus.
- 12 Fin des inscriptions en ligne aux activités parascolaires (v. article p.5).
- 22 Concert – talent local: Don't kill the cow, Indie Rock, salle communale, 20h.

Juin

- 6 Spectacle pour enfants: La malle, Chapelle, 17h.
- 9 Bibliobus.
- 12 Concert symphonique: La Sinfonietta, salle communale, 20h.
- 13 Votation populaire.
- 15 Séance du Conseil municipal, salle à déterminer, 19h30.
- 26 Inauguration exposition Art en Campagne (à visiter jusqu'au 5 septembre).



Commune de
Collex-Bossy

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 15h à 19h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an.
La rédaction invite tous les Collésiens
et Bossiotes à participer à sa préparation
en envoyant leurs articles par courriel
à : info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes).
Ils seront publiés dans la mesure du
possible, sans que la rédaction n'assume
la responsabilité de leur contenu.
Concernant le recours à l'écriture inclusive,
la méthode de formulation est laissée
à l'appréciation des auteurs.

Rédaction : Administration communale
Coordination : Enrica D'Alfonso
Graphisme : Z+Z, www.zplusz.ch
Copyright photos : mairie de Collex-Bossy,
Association du restaurant scolaire,
TPG, Fondation Ensemble, Janine Crispini
Impression : Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch

 Facebook
Commune de Collex-Bossy